

# PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2023



UN  
PAS  
DE  
DANSE

Le lundi 23 octobre 2023 à 18h, les membres de l'association Un Pas de Danse se sont réunis en salle de réunion de la mairie (26 place Hennequin – 03800 Gannat) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres du bureau et adhérents présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Fabienne LACOMBE, Présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Virginie GALLINAS, Directrice artistique et membre fondateur de l'association.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association « Un Pas de Danse », aucun quorum n'est exigé pour la tenue de l'assemblée générale, de ce fait, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

\*\*\*\*\*

PRESENTS : Mme LACOMBE Fabienne (Présidente), Mme MUNOZ Emilie (Trésorière), Mme GALLINAS Virginie (Directrice et Membre fondateur), Mmes AYAT Pauline, LESUEURS Delphine, REMACHA-CHUECA Sara, SOUSA Maggy et M. MUNOZ Loïc (Membres Actifs), Mrs DOMINE Sylvain et CORBON Jean-Louis (Conseillers Municipaux).

EXCUSE : Mme LECOMTE Christelle (trésorière) donnant son pouvoir à Mme LACOMBE Fabienne.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral et financier 2022/2023 ;
- Budget prévisionnel 2023/2024 ;
- Renouvellement des membres du bureau ;
- Questions diverses ;

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents seront projetés lors de cette réunion et transférables par mail sur demande.

Il a été fait lecture des différents rapports moral et financier de la saison 2022/2023.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Rapport moral et financier 2022/2023** : l'Assemblée Générale adopte le rapport à l'unanimité ;

**Approbation du budget prévisionnel 2023/2024** : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;

**Renouvellement des mandats de membres du bureau :** l'Assemblée désigne Mme LACOMBE Fabienne en qualité de Présidente, Mme MUNOZ Emilie en qualité de Trésorière, Mme LECOMTE Christelle en qualité de Secrétaire, Mmes AYAT Pauline, LESUEURS Delphine, REMACHA-CHUECA Sara, SOUSA Maggy et M. MUNOZ Loïc en qualité de membres actifs du bureau, et reste membre fondateur ainsi que Directrice, Mme GALLINAS Virginie.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Modification du règlement intérieur :** adoptée à l'unanimité ;

**Questions diverses :**

- Déménagement suite à regroupement des écoles
- Sorties culturelles dans le cadre des 10 ans de l'association
- Participation à terre de jeux 2024 ainsi qu'aux vœux de la municipalité
- Modification du planning d'occupation de la salle de danse de l'école Pasteur

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h35.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Gannat, le 23/10/2023

La Présidente de séance  
Mme Fabienne LACOMBE

La Secrétaire de séance  
Mme Virginie GALLINAS

